

Association des propriétaires riverains du lac Beaulne
Réal Lachapelle, président
980 rue Grandchamp
Terrebonne, J6X 1X7

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
a/s Mme Chantal Soucy, directrice générale
1900, Montée de la Réserve
Notre-Dame-de-la-Merci, Québec
J0T 2A0

16 février 2016, Notre-Dame-de-la-Merci

Objet : Risques d'accidents sur le chemin du lac Beaulne

Bonjour Mme Soucy,

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter un bon début année 2016 ! Par cette lettre, nous aimerions sensibiliser la municipalité aux dangers liés à la circulation de voitures et de VTT sur le chemin du Lac Beaulne.

Depuis l'augmentation des activités au Parc de la Forêt Ouareau, de l'ouverture du pont sur la rivière Ouareau et de l'ouverture du chemin comme une piste Trans-Quebec (<http://www.fqcq.qc.ca/cartographie/carte-interactive>), il a été remarqué que l'achalandage du trafic VTT automobile a presque triplé.

Le principal facteur en cause dans l'augmentation des risques d'accidents est à notre avis, le partage du chemin par 2 types de véhicules à vocation différentes et le non-respect de la vitesse permise par les quadistes et les automobilistes.

En cas d'accident et de blessures, nous nous inquiétons des mesures qui pourraient être prises pour indemniser les victimes avec blessures. En fait, les compagnies d'assurances couvrent les dommages aux véhicules mais n'indemnise pas les blessures corporelles. Pour que la SAAQ reconnaisse un événement comme un accident d'automobile, il faut des critères bien précis qui sont mentionnés dans le Règlement qui découle de la Loi afin d'établir un droit à l'indemnisation.

Cette inquiétude est partagée par l'ensemble des riverains villégiateurs qui empruntent le chemin avec leur voiture soit pour se rendre à leur habitation ou tout autre raison.

Face à cette situation qui nous préoccupe grandement, nous aimerions savoir si la Municipalité peut offrir un appui à l'Association pour faciliter la résolution de ce problème et trouver des solutions pour minimiser les risques d'accidents.

Nous vous remercions de votre intérêt à ma demande.

Cordialement,

Réal Lachapelle

Représentant des riverains du Lac Beaulne